



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 novembre 2017, à Valence

# CNR ET VALENCE ROMANS AGGLO S'ENGAGENT CONJOINTEMENT EN FAVEUR DE L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE RHODANIEN AUTOUR DU FLEUVE

**Elisabeth AYRAULT, Présidente directrice générale de CNR, et Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, Maire de Valence, ont signé ce jour une convention d'objectifs pour la réalisation d'actions communes et concertées en lien avec le fleuve. Cette convention, d'une durée de 5 ans, vient renforcer la dynamique d'aménagement du territoire autour du fleuve déjà engagée par CNR et Valence Romans Agglo en matière de développement économique, touristique, culturel et patrimonial.**

Valence Romans Agglo et CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) sont par nature porteuses de missions d'aménagement et de valorisation du territoire en lien avec le fleuve Rhône. La convention signée ce mercredi 8 novembre à Valence (26), permet de mettre en place et de renforcer une concertation pour l'identification, l'harmonisation et le montage de projets liés au fleuve Rhône et de leurs plans de financement associés. Elle acte les principes généraux de gouvernance et définit le cadre des actions qui seront menées de manière conjointe, avec une vision pluriannuelle, autour de 5 axes principaux. Ces derniers renforcent la position du fleuve comme axe central de développement de la Communauté d'agglomération.

### 5 thèmes d'actions prioritaires

- **Développement du tourisme fluvial**

La forte croissance du tourisme fluvial ces dernières années, avec plus de 200 000 passagers en 2016, constitue un vecteur important de développement touristique et économique du bassin Rhône Saône. La création d'un nouveau site d'accostage pour paquebots fluviaux sera étudiée, à Valence, en lien avec un équipement dédié à la gastronomie situé en basse ville. Les orientations de développement du site et du Port de l'Épervière seront également définies dans le cadre de cette convention.

- **Préservation de l'environnement et promotion des mobilités douces**

Accompagnement et soutien à la mise en œuvre d'actions de préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels riverains du Rhône, actions de reconquête des berges par la création de sentiers pédagogiques ou de cheminements piétons-cycles (en lien avec ViaRhôna).

### CONTACTS PRESSE

Siège CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction territoriale Rhône-Isère CNR : Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / [m.ribert@cnr.tm.fr](mailto:m.ribert@cnr.tm.fr)

Valence Romans Agglo : Hveline Réhault : 04 75 63 76 45 / [hveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:hveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)



- **Développement de projets favorisant la production d'énergies renouvelables**

La Communauté d'agglomération, labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, souhaite poursuivre son engagement en matière de lutte contre le changement climatique. Elle a décidé de s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire de CNR au travers de ses compétences de concepteur, développeur et exploitant de parc éoliens et photovoltaïques. La SEM ROVALER, créée en 2010 à l'initiative de Valence Romans Agglo et dont CNR a rejoint le capital en 2016, sera la structure porteuse des projets de production d'énergies renouvelables et de stockage d'énergie.

- **Développement économique par la logistique multimodale**

Mise en place d'une stratégie commune de promotion de la voie d'eau, et développement d'infrastructures industrielles et portuaires multimodales (plateforme fluviale de Bourg-lès-Valence, site de Portes-lès-Valence...)

- **Construction d'une identité rhodanienne**

Accompagnement des actions de restauration, de réhabilitation d'éléments rhodaniens patrimoniaux, participation à des opérations de sensibilisation et de connaissance du milieu rhodanien...

## **CNR, aménageur du territoire rhodanien**

Au travers de ses **Missions d'Intérêt Général**, CNR, concessionnaire du Rhône, s'engage volontairement depuis plus de 10 ans en faveur de la communauté rhodanienne, au-delà de ses missions historiques en tant que gestionnaire du fleuve. Les projets, issus d'une concertation menée avec les collectivités locales, les usagers du fleuve et les populations riveraines, s'inscrivent dans une vision de développement économique et de création de valeur pour les territoires mais aussi de transmission aux générations futures d'un fleuve vivant. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour près de 400 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

## **Valence Romans Agglo s'engage pour un aménagement équilibré du territoire**

La Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo s'est engagée depuis plusieurs années dans l'aménagement équilibré de son territoire. Forte de ses atouts économiques, touristiques et énergétiques, Valence Romans Agglo s'appuie sur des partenariats forts comme celui avec la CNR, acteur historique sur le territoire pour développer les actions en faveur de l'attractivité du territoire

L'Agglo mise sur la capitalisation des projets d'initiative publique ou privée en matière notamment touristique permettant ainsi de renforcer les pôles urbains et les identités de Valence et Romans-sur-Isère tout en valorisant le rural, les espaces naturels et le développement de l'itinérance.

Labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Valence Romans Agglo décline des propositions d'objectifs chiffrés en matière de maîtrise de l'énergie, de qualité de l'air, d'émission de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

### **CONTACTS PRESSE**

Siège CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction territoriale Rhône-Isère CNR : Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / [m.ribert@cnr.tm.fr](mailto:m.ribert@cnr.tm.fr)

Valence Romans Agglo : Herveline Réhault : 04 75 63 76 45 / [herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)



## Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo rassemble 56 communes et 215 000 habitants. En juin 2015, les élus de l'Agglo adoptaient un projet de territoire qui prévoit l'investissement de 304 millions d'euros d'ici 2020. Depuis, Valence Romans Agglo a été notamment labélisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère du développement durable et de l'énergie et Pays d'art et d'histoire.

Desservi par plusieurs axes européens majeurs, le territoire de Valence Romans Agglo bénéficie d'une position géographique attractive qui conjugue qualité de vie et de nombreuses infrastructures de transports. Il s'y crée près de 2 000 entreprises par an en moyenne, avec un taux de survie à 5 ans proche de 65% (supérieur à la moyenne nationale). L'Agglo intervient également auprès des habitants du territoire avec des services multiples au plus proche de leurs préoccupations : culture et patrimoine, structures petite enfance, soutien à la vie scolaire, gestion des déchets, environnement, aides à l'habitat...

Pour en savoir plus : [www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr)

## CNR

CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

## CONTACTS PRESSE

Siège CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Direction territoriale Rhône-Isère CNR : Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / [m.ribert@cnr.tm.fr](mailto:m.ribert@cnr.tm.fr)

Valence Romans Agglo : Herveline Réhault : 04 75 63 76 45 / [herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)